

**PROCÈS VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE À LA SALLE MUNICIPALE
CE 3^{ième} JOUR DE MARS 2009, À 20H00**

Étaient présents : Monsieur Robert Beaudry, maire
Monsieur Alain Lavallée, conseiller
Madame Marie Simard, conseillère
Monsieur Claude Brochu, conseiller
Monsieur Jean Murray, conseiller

Étaient absents : Monsieur David Dubois, conseiller
Madame Annie Houle, conseillère
Madame Marie Simard, conseillère

Madame Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière et directrice générale, assistait également à la séance.

R-31-2009 ADOPTION DE L' ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Claude Brochu, appuyé par monsieur Alain Lavallée et unanimement résolu que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

**R-32-2009 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 3^{ième} JOUR DE FÉVRIER 2009**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 3^{ième} jour de février 2009 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Lavallée, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que le procès-verbal du 3^{ième} jour de février 2009 est accepté tel que déposé.

R-33-2009 COMPTES DE LA PÉRIODE

Lecture est faite de la liste des comptes de la période ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Murray, appuyé par monsieur Alain Lavallée et résolu unanimement que cette liste des comptes, au montant de 675 672.49\$ est acceptée.

**R-34-2009 RAPPORT DU C.C.U.
DU 25^{ième} JOUR DE FÉVRIER 2009**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 25^{ième} jour de février 2008 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Murray, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

R-35-2009 LISTE DES DOCUMENTS À DÉTRUIRE

Considérant que le conseil doit approuver la liste des documents à détruire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Lavallée, appuyé par monsieur Jean Murray et unanimement résolu que le conseil demande au Ministère des Transports de bien vouloir donner suite à la demande et de prolonger les travaux d'amélioration de la géométrie de la route et du pavage sur la Route # 223 et ce, jusqu'à la traverse de la rivière Richelieu (traversier).

R-39-2009 **TÉLÉMÉTRIE**
POSTES DE POMPAGE ET SITE DE TRAITEMENT

Considérant que les travaux pour la mise en place des postes de pompage et du site de traitement sont complétés et que la Municipalité a demandé à la Régie de l'AIBR de faire les suivis requis pour leurs bon fonctionnement;

Considérant que la firme BPR Infrastructure inc. a demandé une proposition aux deux fournisseurs de système de communication pour la transmission et le traitement de données déjà en place à la Régie de l'AIBR;

Considérant que deux propositions ont été reçues pour la mise en place d'équipements et de programmation pour transmettre les informations à distance à la Régie de l'AIBR;

Considérant que la proposition, dont le coût est le plus bas, est celle de C'G-E.O.S. inc. et que la Régie de l'AIBR a confirmé que cette proposition convenait à leurs besoins actuels;

Considérant que BPR Infrastructure inc. recommande aux municipalités de Saint-Marc-sur-Richelieu et de Saint-Charles-sur-Richelieu, d'accepter la proposition de C'G-E.O.S. inc., qui inclut les équipements pour la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, pour un total de 29 680 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Brochu, appuyé par monsieur Alain Lavallée et unanimement résolu d'accepter la proposition de C'G-E.O.S. inc. pour l'implantation du système de communication bidirectionnel pour la transmission et le traitement des données par onde radio entre les postes de pompage sur le territoire de Saint-Marc-sur-Richelieu au coût de 10 876 \$ plus taxes, ainsi qu'un montant de 6 750 \$ plus taxes pour le site de traitement commun avec la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu dont les coûts seront répartis suivant l'entente intermunicipale.

R-40-2009 **DEMANDE D'APPUI**
VIDÉOTRON

Considérant que les résidents du rang des Trente demande à Vidéotron d'extensionner leur réseau sur le rang des Trente ;

Considérant que l'ensemble des citoyens ont signé le document pour le projet d'extension ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Lavallée, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que le conseil appui fortement la demande et d'offrir les services aux signataires du rang des Trente.

R-41-2009

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Alain Lavallée, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que la séance est levée.

Robert Beaudry
Maire

Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par les résolutions R-33-2009, R-36-2009 et R-39-2009.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 4^{ième} jour de mars 2009.

Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale